

rer, cherchent un placement profitable pour leurs versements.

Le montant payé par la compagnie à ses porteurs de polices pendant l'année écoulée s'élève à \$441,518.22 portant à \$1,983,601.75 les diverses sommes versées depuis sa fondation, par la compagnie, en paiement de réclamations par suite de décès, dotations échues, profits, etc.

Pendant l'année, 1433 polices contre les accidents ont été émises, pour un montant d'assurance de \$4,055,031.72. Cependant l'augmentation constante et rapide des affaires dans le département des assurances sur la vie, ayant démontré qu'il était désirable que la compagnie concentrât son temps et son activité à ce seul département, des arrangements ont été conclus avec la Canada Accident Assurance Co., pour qu'elle réassure tous les risques contre les accidents depuis le 31 décembre dernier.

On continue à faire le placement des fonds de la Cie. avec le soin le plus scrupuleux. Comme c'est la coutume, une commission spéciale des directeurs a attentivement examiné l'état de l'actif et du passif, et leur rapport se trouve ci joint. Un indice de la haute valeur des hypothèques et autres garanties fournies par la Cie. apparaît d'après le montant peu important des intérêts en retard à la clôture de l'exercice, \$10,315.24.

Cet item est de \$5,520 de moins que pendant l'exercice précédent.

La quantité d'immeubles, à part la bâtisse de la compagnie, est peu considérable.

Les directeurs n'hésitent donc pas à déclarer qu'en égard à l'état actuel de ses finances et aux perspectives qu'offre l'avenir, la compagnie occupe une position exceptionnellement bonne.

Les directeurs sortant de charges, mais tous rééligibles, sont: MM. Alexander, James Tasker et Murdoch McKenzie.

- R. MACAULAY, président.
- A. W. O'GILVIE, vice-président.
- T. B. MACAULAY, secrétaire.

ETAT DE COMPTE POUR 1892

REVENUS

Primes-Vie	\$939,325 13	
Annuités	2,500 00	
Accident	31,187 18	
Revenu total des primes	\$963,012 31	
Moins payé pour réassurances	6,405 37	
Intérêt	\$ 985,606 94	
Loyers	113,548 47	
	4,712 20	
Revenu total	\$1,134,867 61	

DEBOURSES.

Reclamations pour décès, bons inclus	\$141,834 38	
Dotations échues, bons inclus	58,491 42	
Annuités payées	1,753 55	
Profits payés comptant aux assurés	180,352 84	
Argent payé pour bonus remis	46,748 62	
Valeurs remises	17,401 82	
Reclamations pour accidents	11,362 70	
Dividendes sur capital payés en janvier et juillet 1892	\$ 411,518 22	
Penses courantes	8,457 50	
Commissions	153,576 96	
Frais de médecins	30,9 51	
	13,128 92	
Total des déboursés	\$ 274,352 89	
Surplus sur les déboursés	712,514 11	
	421,896 60	
\$1,134,867		

ACTIF.

Bons et stock, valeur courante	\$ 583,233 32
Prêts sur immeubles, première hypothèque	2,023,919 52
Prêts sur bons et stocks	64,000 00
Immeubles, y compris la bâtisse de la compagnie	260,329 65
Prêts sur polices de la compagnie (réserves sur lelle, \$400,000)	175,658 63
En banque ou en caisse	15,194 89
Mobilier du bureau, menuiserie	1,604 16
Intérêt dû	10,315 31
Intérêt accru	48,034 06
Loyers dûs et accrus	1,876 39
Primes sur polices en force	219,501 60
Actif net	\$3,403,700 88

Avec le capital non payé, l'actif total est de..... \$3,411,200 88

PASSIF

Réservoir pour Assurances de Vie (d'après le Inst. Actuaries Am., 4 1/2 pour cent, base servant au gouvernement du Canada)	\$2,976,702 93
Réservoir pour annuités	14,869 50
	2,991,563 43
Moins réserves pour réassurances	3,243 15
	2,988,320 28
Reclamations pour mort, non payées, remboursées, rapportées mais prouvées ou attendant quittances	27,700 00
Dotations échues, attendant quittances	3,521 00
Reclamations pour accidents	6,590 09
Balance du compte de réassurance contre accidents	1,255 20
Profits dûs aux assurés	29,412 27
Fonds d'amortissement déposé pour les débiteurs venant dans	10,377 31
Dividende dû le 2 janvier 1893	4,687 60
Dû à la Banque de Québec pour achat de débentures	13,500 00
Diverses dettes	10,935 62
Total des dettes	3,096,272 11

Surplus comptant pour les assurés	307,428 77
Capital payé	62,590 00
Surplus sur toutes dettes et le capital	244,838 77
	307,428 77

(Y compris le capital non payé, le surplus pour les assurés est de \$744,928.77.)

\$3,403,700 88

Sur motion le rapport est unanimement adopté.

Des remarques ont été faites par un certain nombre d'hommes remarquables. Tous ont exprimé leur plus haute satisfaction et des résultats déjà obtenus et de l'avenir large et brillant qui s'annonce pour la compagnie. Il a été constaté que pendant les quatre dernières années seulement le revenu, l'actif et les assurances en cours avaient plus que doublé. Le gain actuel dans le montant de ces items pendant l'année dernière seulement pourrait constituer une compagnie égale en puissance au Sun Life, à la fin de ces dix premières années d'existence. Il a été spécialement considéré comme satisfaisant que la compagnie, immédiatement après avoir partagé \$200,000 de profits entre ses actionnaires, aurait un large surplus de \$244,828.77.

Les réclamations après décès pour l'année ont été exceptionnellement favorables, le taux ayant été au-dessous de \$7 par \$1,000 sur la moyenne du montant assuré, taux remarquable pour une compagnie ancienne comme le Sun Life. Les intérêts et les revenus reçus, en outre, dépassent les réclamations payées après décès de \$3,426.29.

Les membres du comité des Directeurs qui ont examiné l'actif ont parlé avec étonnement de la haute qualité des placements, et ont attiré l'attention sur ce fait que les intérêts en retard étaient très peu impor-

tants et d'environ un tiers moindre que l'année précédente.

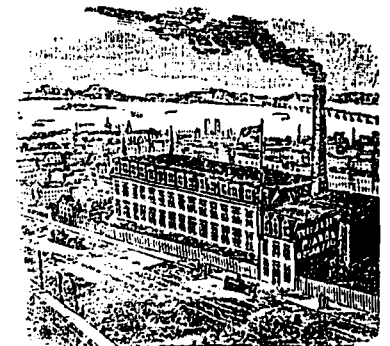
La compagnie a été également félicitée pour avoir résisté à la tentation d'élever un palais monstre qui aurait absorbé une grande partie des fonds des actionnaires, et qui, selon toute probabilité, n'aurait rapporté en échange qu'un bien maigre revenu.

La belle et solide bâtisse que la compagnie occupe actuellement est un ornement pour la ville et un crédit pour l'institution, il n'est pas plus grand qu'il est nécessaire, et il est probable, en raison de l'extension très rapide de nos affaires, que la plus grande partie, sinon la totalité de la bâtisse, sera requise dans un nombre d'années relativement restreint, pour l'accommodation des bureaux de la compagnie elle-même. Tous les orateurs sans exception se sont montrés enthousiastes des progrès et de la prospérité de la compagnie, ainsi que le démontrait le rapport qui leur a été présenté.

Le vote de remerciements d'usage a été passé, et les directeurs sortant de charge ont été réélus à l'unanimité.

THOS F. G. FOISY

FABRICANT DE



PIANOS

DROITS,

CARRÉS

ET A QUEUE

214 Rue Papineau, MONTREAL.

Téléphones 7227 et 1700.

M. FOISY fait le commerce de gros et de détail. Les communautés religieuses ont tous intérêt à s'adresser à cette maison.

Les pianos canadiens fabriqués par la maison Foisy sont garantis pour cinq ans.

Pianos faits à ordre pour convenir à l'amélioration des salons.

Les grandes réparations seulement sont faites par la maison Foisy, et exécutées dans le plus bref délai sur le même principe que les pianos neufs.

Agents demandés dans toutes les parties du pays.

ARCHAMBAULT

Photographie Artistique

1662 RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.

Spécialité de portraits grandeur nature au pastel et crayon.